

Jean-Luc Mercier piégeur de termites



Jean-Luc Mercier : « Attention aux arnaques ! »

Maître de conférence à l'université de Tours, Jean-Luc Mercier est chargé de la délimitation des zones termitées, à la Rabière et à Beaulieu.

« Là où les termites sont susceptibles d'apparaître, on va poser des pièges comme témoins, non pas pour traiter les insectes, mais pour délimiter les zones termitées de Joué-lès-Tours, à savoir la Rabière et Beaulieu, où l'on tiendra une autre réunion d'information pour les habitants », annonce Jean-Luc Mercier, maître de conférence en biologie animale et végétale à l'IUT de Tours.

Au terme du contrat passé entre la ville et l'université, celui-ci est maître d'œuvre du plan de zones des termites, qui servira de base à un arrêté municipal, afin de lutter contre la prolifération de ces insectes.

En quoi consiste son travail de « piégeage » ? *« On va faire un repérage visuel et là où on n'aura rien trouvé, on installera des piquets : on a prévu 300 piquets en bouleau, bois tendre dont les termites sont friands. Ces piquets de 40 cm seront enfoncés à moitié dans un trou de 10 cm de diamètre et recouverts d'un cache en PVC pour garder l'humidité propice à l'apparition des termites », explique-t-il.*

Les dates de l'opération ? *« On va planter ces piquets vers le mois de mai et, une fois ces pièges en place, on fera des visites de contrôle : une en juin-juillet, une autre en septembre et une dernière en mars 2000. Entre-*

temps, on aura rendu notre rapport à la mairie pour la fin décembre 1999. Notre travail s'arrête là, mais nous serons déjà sûrs des endroits où il y a des termites. »

« Pas de panique ! »

Des conseils à donner aux habitants en attendant les résultats de cette étude ? *« Il ne faut pas écouter les ragots, ni céder à la panique : on n'a pas vu de maison s'effondrer à cause des termites à Joué-lès-Tours ! Les termites de Saintonge, que l'on trouve ici, s'attaquent très peu aux charpentes. Ils s'attaquent plutôt aux plinthes, aux huisseries, à la cellulose collée sous le linoleum... »*

Et pour le traitement ? *« Il faut surtout faire attention aux démarcheurs, qui sont des traiteurs, et non des experts. Ils n'ont d'ailleurs pas le droit d'agir en tant qu'experts et traiteurs en même temps. »*

Comment faire le distinguo ? *« Si les gens ont un doute, ils peuvent s'adresser au service technique de la Direction de l'environnement, à la mairie de Joué, qui se fera un plaisir de récolter toutes les informations et de nous les transmettre. La mairie possède aussi la liste des entreprises et des experts agréés. C'est le meilleur moyen de ne pas se faire arnaquer », assure Jean-Luc Mercier.*

Un conseil d'autant plus précieux que les démarcheurs en question ont tendance à se multiplier, eux aussi, dans les secteurs concernés !